

Fiche projet – Demande de subvention Fonds d'Investissement Santé (FIS)

Informations sur le demandeur / porteur

Nom ou raison sociale	SCM Groupe Médical de Muhlbach
Porteur du projet	Drs. DEANA, GENIN, KASSOUF et SCHWAAB
Adresse	9 rue de l'école, 68380 Muhlbach-sur-Munster (anciennement 9 rue du Hohneck à Metzeral)
Téléphone	03 89 77 63 16
E-mail	nicolas.deana2@orange.fr
N° SIRET	91527098700018 (démarches administratives en cours, nouveau Kbis en attente)
Statut juridique	Société Civile de Moyens
Taille de la structure	4 médecins associés et 2 employées
Personne à contacter	DEANA Nicolas / SCHWAAB Eve
Fonction	Gérant SCM / Gérante SCI

Informations sur le projet

Intitulé du projet	Création et aménagement d'un nouveau cabinet médical en zone rurale
Description / modalités pratiques	Le projet consiste à équiper et aménager un nouveau cabinet médical situé à Muhlbach-sur-Munster. Ce lieu vise à renforcer l'offre de soins dans la vallée de Munster, avec des équipements adaptés (dermoscope, spiromètre, matériel de consultation) permettant un exercice coordonné. Les dépenses concernent l'aménagement des locaux ainsi que l'achat de matériel médical et informatique indispensable à l'installation pérenne de jeunes praticiens. Le projet s'inscrit dans la continuité d'un engagement local pour lutter contre la désertification médicale.
Objectifs visés	- Favoriser l'installation durable de médecins dans un territoire sous-dense ; - Renforcer la prise en charge globale des patients (enfants, femmes enceintes, personnes âgées, polypathologiques) ; - Contribuer à une médecine de proximité en lien avec les acteurs locaux de santé.
Public cible	Population générale de la vallée de Munster, notamment : - Enfants (suivi pédiatrique), - Femmes enceintes en situation de précarité, - Personnes âgées (gériatrie),

	- Patients atteints de troubles psychiatriques ou polyopathologiques, - Suivis dermatologiques et respiratoires (dermatoscope, spirométrie).
Localisation du projet	9 rue de l'école, 68380 Muhlbach-sur-Munster
Date autorisation de démarrage	01/04/2025
Date de fin de réalisation	01/12/2025
Contreparties proposées	Le Groupe médical de Metzeral, désormais implanté à Muhlbach-sur-Munster, en tant qu'acteur de soins de premier recours sur un territoire rural, s'engage dans le cadre du soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à : En matière d'accès aux soins : • Assurer la permanence des soins ambulatoires (PDSA) sur le territoire. • Garantir le suivi médical de la population de la vallée de Munster, avec une attention particulière aux personnes sans médecin traitant ou en rupture de parcours de soins, notamment les publics âgés, isolés, en situation de handicap ou de précarité. • Maintenir une offre de soins de proximité adaptée aux besoins spécifiques du territoire, incluant la réalisation de visites à domicile et en établissements médico-sociaux, afin de prévenir la perte d'autonomie. • Participer à la dynamique de coordination territoriale des soins, en s'impliquant dans la constitution de la CPTS de la vallée de Munster, en contribuant à la rédaction du projet de santé territorial, et en développant les coopérations avec les établissements de santé. En matière de formation et d'attractivité médicale : • Initier une démarche en vue de l'obtention d'un agrément « Maître de stage universitaire » (MSU), afin d'accueillir des internes en médecine et de contribuer à l'installation future de jeunes professionnels sur le territoire. En matière d'articulation santé / médico-social : • Coopérer avec la PMI pour faciliter l'accès aux soins des femmes enceintes, nourrissons, enfants et adolescents du secteur. • Garantir un accès prioritaire aux soins pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), y compris les Mineurs Non Accompagnés (MNA), disposant d'une couverture sociale.

	• Mettre en œuvre une organisation permettant une prise en charge adaptée des personnes âgées ou en situation de handicap, via des temps de consultation prolongés, des visites à domicile, et des partenariats avec les établissements médico-sociaux. • Être un interlocuteur attentif des services de la CeA dans les situations de violences intrafamiliales ou de signalement de violences conjugales repérées au sein de la patientèle. En matière de prévention et de promotion de la santé : • Participer, en lien avec les partenaires locaux et les réseaux de santé, à des actions de prévention ciblées (lutte contre l'obésité, diabète, santé mentale, maladies cardiovasculaires...). • Sensibiliser les familles et les jeunes aux enjeux de santé publique, notamment autour de la vaccination, du dépistage précoce, de l'hygiène de vie, de la santé mentale et de la lutte contre les violences. En matière de communication : • Valoriser le soutien de la Collectivité européenne d'Alsace par un affichage clair dans la structure, ainsi que sur les supports de communication relatifs au projet soutenu et aux actions menées. En complément des engagements thématiques précédemment mentionnés, le porteur de projet s'engage à : • Participer, aux côtés de la Collectivité européenne d'Alsace et des partenaires institutionnels concernés, à un comité de suivi visant à évaluer régulièrement la mise en œuvre des engagements réciproques définis dans la convention.
--	---

Informations financières

Coût total du projet (€ TTC)	83 843,75 €
Montant sollicité auprès du FIS (€)	25 153,12 €

Autres financements sollicités ou obtenus	Région Grand Est : 25 000 € (aide confirmée)
Montants confirmés (pièces justificatives disponibles)	Oui, convention signée avec la Région
Avez-vous déjà bénéficié d'un financement CeA pour un projet similaire ?	Non